Institut de brainworking

# Projet « Prunelle »

## Un podcast-vidéo qui aborde le sujet du handicap visuel et de l'inclusion

Juin 2024

## CONTACT

**François Keller, responsable du projet**
Mobile 079 507 01 65
francois.keller@brainworking.ch

**Atelier 107**
Avenue des Tilleuls 7
1203 Genève
Téléphone 022 344 03 57
contatc@atelier107.ch

# Sommaire


Préambule 5
1. Objectifs du projet 6
2. Contenu des interviews 6
3. Profil des personnes interviewées 7
   3.1. Les personnes touchées au premier chef par un handicap visuel (VIP) 7
   3.2. Le premier entourage social, culturel ou professionnel 7
   3.3. Les spécialistes de différents secteurs de recherche 7
4. Réalisation du projet 8
   4.1. Genèse du projet 8
   4.2. Les moyens de réalisation 9
   4.3. Notre expérience pratique dans le secteur de l'édition 10
5. Résultats visés 11
   5.1. Accessibilité et diffusion 11
   5.2. Partenariats 12
   5.3. Plan médias et échos dans la presse romande 12
   5.4. Impact du projet 13
6. Responsable du projet et des interviews 14
7. Comité de pilotage 15
8. Nos engagements associatifs, certifications et conventions 16
9. Coûts de production 17
10. Rythme de production 17
11. Modalités de financement 18
   11.1. Les apports de l'association 18
   11.2. Les parrainages 19
   11.3. Les donations 19
Conclusion 20
Annexe 1 - Message de François Keller, directeur de projet 21
Annexe 2 - Studio vidéo doté d'équipements professionnels 22
Annexe 3 - Budgets 23
Annexe 4 - Plan de financement 24
Annexe 5 - Tribune de Genève 25
Annexe 6 - Dotations (RH) 26
Annexe 7 - Lettres de soutien 27
Annexe 8 - Journal Entreprise romande 28

# Avertissement

Ce document a été rédigé dans le souci d'une lecture fluide par les divers programmes d'assistants vocaux.

Bien que sensibles à l'utilisation du langage épicène, nous avons dû, dans certains passages, renoncer à l'appliquer.

— & —

**Présentation du projet « Prunelle »**
**(diaporama de 8 minutes)**

## Préambule

# « Prunelle »

## Un podcast-vidéo qui aborde le sujet du handicap visuel et de l'inclusion

Nous proposons la publication de témoignages réalisés avec celles et ceux qui sont concernés par la problématique de l'entraide, de l'inclusion et de l'accessibilité, notamment en cas de perte ou d'altération de la vue.

Réalisé par une structure privée d'utilité publique active dans le secteur de l'insertion socio-professionnelle et de l'édition, ce projet invite toute personne interviewée à contribuer à réduire les obstacles concernant l'inclusion par le biais de ses réflexions, analyses et suggestions. **Nous sommes convaincus qu'un témoignage a un impact social, culturel et économique important et que c'est une véritable source d'idées et de nouveautés en faveur de l'inclusion.** Cet enseignement pour toutes et tous est une invitation à aller à la rencontre de réalités qui nous sont peu familières et à accomplir d'autres gestes citoyens dans la société, à commencer par notre propre entourage familial, social, culturel, sportif ou professionnel.

Près de 4% de la population rencontre une affection plus ou moins sévère de la vision, soit à Genève plus de 20'000 personnes. En incluant les membres de leur entourage et les spécialistes, nous estimons qu'au moins 100'000 personnes pourraient être intéressées par la thématique.

**Notre objectif est de mener quarante-cinq interviews filmées et de les acheminer au public en libre accès en créant le podcast-vidéo « Prunelle ».**

La diffusion sera renforcée par un plan média débouchant sur des collaborations visant à la publication d'articles et/ou à des liens internet pointant sur le podcast-vidéo à partir de leurs plateformes web.

Prunelle servira par ailleurs à des manifestations publiques (campagnes de sensibilisation) et à des actions de formation en collaboration avec des écoles ou entreprises que nous invitons à devenir partenaires du projet.

**Le projet vise à sensibiliser l'ensemble de la collectivité ;** il doit apporter une contribution spécifique aux décideurs politiques en faveur de l'inclusion et à la qualité de la vie pour tous. Il a une finalité culturelle en cherchant à contribuer à la transformation des mentalités à propos du handicap et à réduire le risque de discriminations.

Enfin, l'équipe en charge de la réalisation du projet intègre des bénéficiaires de mesures de réinsertion et des jeunes aux portes de la vie active.

**https://institut-brainworking.ch/prunelle/**

## 1. Objectifs du projet

Notre but est que le message qui ressort des interviews s'adresse au plus grand nombre.

Le projet sert en particulier à :

- relever des besoins en matière d'entraide, d'accessibilité et d'inclusion
- susciter la curiosité face à la problématique du handicap visuel et à ses réalités quotidiennes
- ouvrir des questions, faire émerger des idées et des innovations
- encourager les aménagements urbains adaptés et les droits pour toutes et tous
- contribuer à la formation et au perfectionnement du personnel soignant
- favoriser le développement des bonnes pratiques citoyennes
- valoriser les proches-aidants, co-équipiers/ères et spécialistes
- documenter des campagnes d'information en faveur de l'inclusion
- contribuer à des actions de sensibilisation dans des entreprises
- organiser des sessions de perfectionnement professionnel dans des écoles

## 2. Contenu des interviews

Les interviews sont conduites de manière semi-directive et ont pour canevas :

- les suggestions d'améliorations en matière d'accessibilité
- les enseignements venant de l'expérience et des combats menés au quotidien (s'habiller, faire ses courses et à manger, se déplacer, s'informer, etc.)
- les recherches, réflexions et analyses menées à propos du handicap
- les dispositifs d'accompagnement, d'intégration et de formation
- les établissements spécialisés et l'accès au réseau de santé
- les avancées médicales, neuro-scientifiques, technologiques, architecturales, paysagères et pratiques qui se trouvent à la pointe de la question ; l'apport de l'intelligence artificielle ou du numérique comme moyens auxiliaires
- les entreprises qui ont fait le pas de l'inclusion et les effets constatés
- les activités professionnelles, sportives ou culturelles
- les campagnes menées en faveur de l'inclusion
- les freins à l'inclusion socio-professionnelle et les suggestions pour les réduire

## 3. Profil des personnes interviewées

Les personnes interviewées se répartissent en trois volets :

### 3.1. Les personnes touchées au premier chef par un handicap visuel (VIP[1])

- personnes actives en situation de déficience visuelle
- bénéficiaires de mesures d'insertion ou d'emplois adaptés
- résident-e-s d'établissements médico-sociaux
- étudiant-e-s, artistes, sportifs/sportives, député-e-s
- patient-e-s du réseau de santé
- porteurs/porteuses de projets (économiques, technologiques, culturels)

### 3.2. Le premier entourage social, culturel ou professionnel

- membres de la famille, proches-aidants
- personnel soignant, ergothérapeutes
- coachs
- collègues de travail
- duos sportifs
- guides de musées

### 3.3. Les spécialistes de différents secteurs de recherche

- génétique, médecine, sciences de la vie, pharmaceutique
- innovations dans les moyens auxiliaires (équipements et outils numériques)
- Architecture, habitat, urbanisme, paysagisme
- vie civique, citoyenneté et groupements citoyens
- activités d'associations, de fédérations et autres organismes

Chacun de ces volets réunira une quinzaine d'interviews de 50 minutes.
Notre objectif est de produire dans l'ensemble 37 heures de contenu utile à l'avancée des droits et de la qualité de la vie pour toutes et tous.

[1] Visually Impaired Person

# 4. Réalisation du projet

## 4.1. Genèse du projet

Le projet a débuté au printemps 2023 en réalisant des interviews pilotes autour du handicap de la vue et de l'inclusion sociale et professionnelle des personnes concernées. Cela nous a amené à réfléchir aux thèmes à aborder. De là est née l'idée de créer un **podcast-vidéo réunissant 45 interviews filmées.**

Cette phase nous a permis de récolter de la documentation à propos des maladies oculaires et des innovations médicales et technologiques, puis de nous intéresser aux difficultés pratiques et d'organisation qui peuvent se vivre au quotidien, et aux moyens de les surmonter.

Le projet s'est précisé et continue à se préciser grâce aux échanges engagés avec :

- Michel Matter, membre de notre association, ophtalmologue en exercice, dirigeant d'entreprise, ancien conseiller national et actuel président de l'Association des médecins de Genève
- Laurent D., 50 ans, aveugle depuis l'âge de 35 ans, avec lequel une interview pilote a été réalisée
- Gowri Shankar Sundaram, 76 ans, aveugle depuis l'âge de 55 ans, retraité actif avec lequel une interview pilote a été réalisée
- Céline Van Till, 32 ans, malvoyante, championne du monde de contre-la-montre (para-cyclisme), députée au Grand Conseil de la République et du canton de Genève
- Céline Witschard, entrepreneure, malvoyante, créatrice de Vision Positive, co-fondatrice de MonaLira (https://www.monalira.org/)
- Claude Thorimbert, employé de bureau, aveugle depuis l'âge de 21 ans
- Des membres de l'Association Innovage (https://www.innovage.ch/fr/reseaux/suisse-romande) pour envisager une collaboration sur un an
- L'équipe de l'association Trust to Achieve (https://trust-to-achieve.com) qui oeuvre pour l'intégration des personnes VIP dans les entreprises
- La Fédération suisse des aveugles (https://www.sbv-fsa.ch/fr)

En parlant avec ces différentes personnes (devenues ambassadrices du projet) et en réalisant des entretiens-pilotes avec des personnes atteintes de déficience visuelle, nous avons relevé qu'il existe un réel intérêt à poursuivre les efforts faits en faveur de l'accessibilité pour toutes et tous. Nous avons entendu que d'importants besoins d'amélioration existaient et que le fait de réaliser des interviews à ce sujet pouvait y contribuer.

Le besoin de communiquer tant sur les aspects qui fonctionnent et ouvrent des avancées, que sur les aspects qui posent problème, tels que l'accessibilité à la formation et à l'emploi, est clairement identifié.

### 4.2. Les moyens de réalisation

Toutes les interviews seront enregistrées et filmées dans un studio de production équipé de matériel son et vidéo professionnel. Elles seront consultables sur le site web « Prunelle » ainsi que sur Spotify et Youtube.

Deux dispositifs de notre association sont mobilisés pour ce projet :

| atelier 107 insertion professionnelle | La Rédac \| gestion de projets éditoriaux |
|---|---|
| **L'Atelier 107** propose à ses bénéficiaires un accompagnement en faveur de leur projet professionnel. Il leur donne la possibilité de réaliser des tâches de retranscription, de rédaction et de publication d'interviews ou toute autre tâche relative à la gestion d'un projet (sans exigence de rendement).<br><br>Le but est que chacun-e puisse gagner en confiance, acquérir de l'expérience et contribuer à la réussite d'un projet par son implication.<br><br>Ce dispositif offre un environnement ressourçant (6 postes de travail) qui permet à des personnes « fragilisées » de renouer avec l'intégrité, le travail et la santé.<br><br>https://atelier107.ch | **La Rédac** intervient dans la gestion de projets éditoriaux. Elle assure des services de communication avec la production et l'édition de contenus print et web pour le compte de clients. Ceux-ci peuvent aussi confier leurs travaux de rédaction.<br><br>Ce dispositif équipé d'un studio de productions vidéo donne une garantie de professionnalisme aux activités réalisées dans le cadre de l'Atelier 107.<br><br>Il contribue aux objectifs du développement durable.<br><br>Les éventuels bénéfices de l'exploitation sont entièrement réinvestis dans les projets de l'association (utilité publique).<br><br>https://la-redac.ch |

L'Institut suisse de brainworking est une association reconnue d'utilité publique qui fournit depuis 2006 des services en faveur de l'insertion sociale et professionnelle. Les interviews qu'elle réalise sur des thèmes de société permettent à des personnes de faire équipe et de se ressourcer pour leur propre projet professionnel. L'Atelier 107 a accueilli à ce jour plus de deux cents bénéficiaires de mesures des assurances sociales et stagiaires. Cela représente plus de 20'000 heures d'accompagnement de personnes qui ont eu l'opportunité de s'impliquer dans nos projets d'utilité publique.

Le projet « Prunelle » intègre déjà actuellement des personnes au bénéfice de mesures de réinsertion professionnelle, ainsi qu'un stagiaire du Centre de formation aux métiers du son et de l'image.

### 4.3. Notre expérience pratique dans le secteur de l'édition

Notre expérience de l'édition s'est constituée avec la publication d'entretiens portant sur des thèmes de société et en incluant dans nos processus de travail des bénéficiaires de mesures en faveur de l'emploi et des jeunes aux portes de la vie active. En tant qu'association, nous avons en effet publié une centaine d'interviews et organisé différentes manifestations publiques portant sur des thèmes tels que l'hospitalité, la santé, l'écriture ou l'accompagnement d'étudiant-e-s se formant dans le travail social (HETS).

Ces productions nous ont permis d'offrir une occasion de parole à des actrices et acteurs impliqués dans la vie économique et culturelle de notre région. Elles ont à chaque fois permis de relever que c'est à travers l'échange narratif et la réflexion que peuvent se tisser des liens et se développer des innovations. Et à partir de là, des pratiques peuvent être questionnées, des enseignements tirés, des valeurs transmises et des projets menés à bien.

Les ouvrages publiés par l'association incluent notamment : « Le goût de l'hospitalité » (Slatkine, 2007), « Le goût de la santé » (Slatkine, 2011) et « Le goût de l'écriture » (Slatkine, 2017). Ces projets ont permis à des personnes de s'impliquer dans des projets utiles à la collectivité tout en accédant à la santé, à la formation ou à l'indépendance économique. Ils sont à la fois des moteurs d'activité pour l'association, et des vecteurs d'insertion pour les personnes accompagnées.

**La force du témoignage**

Les personnes interviewées dans nos différents ouvrages sont actives dans les domaines des affaires, de l'architecture, de l'art, de la finance, de la gastronomie, de la diplomatie ou encore de la politique.

Georges Haldas, Ruth Dreifuss, Daniel Rossellat, Manon Schick, Joël Dicker, Ursula Meier et bien d'autres racontent leurs parcours, leurs obstacles, leurs audaces et leurs coups de chance.

Au contact de leurs témoignages, les personnes qui ont pris part à ces projets ont pu reprendre des forces, développer des atouts personnels et professionnels. Elles ont tiré des enseignements et se sont laissées inspirer par ces récits, fières d'avoir contribué à leur publication.

**Le témoignage est vecteur de transmission et de changement. Nous sommes convaincus que l'émulation intellectuelle favorise la confiance et accroît les chances d'insertion sociale et professionnelle.**

La valeur du projet « Prunelle » réside dans sa portée sociale et éducative.

# 5. Résultats visés

## 5.1. Accessibilité et diffusion

Les formats audio-visuels que nous proposons permettent une large diffusion et une accessibilité optimale sur internet. Le site web « Prunelle », actuellement en création, tiendra compte des recommandations normatives en termes d'accessibilité universelle. Les interviews seront également disponibles sur notre chaîne Youtube et la plateforme d'hébergement Spotify. Nos partenaires seront invités à relayer sur leurs sites web un lien pointant sur le podcast « Prunelle ».

Certaines interviews serviront à documenter des conférences publiques et des sessions de formation. Le projet a pour vocation d'être au service d'organismes, de communes et d'entreprises qui ont pour but de susciter l'intérêt, favoriser le débat, développer la qualité des pratiques et contribuer à des améliorations en matière d'inclusion. Notre objectif est de faire du projet une ressource exploitable sur le long terme.

**Diffusion du projet à court terme (délivrables) :**

| **Formats** | | **mode de diffusion** | **accès** |
|---|---|---|---|
| | Création du site web dédié au podcast « Prunelle » avec une *playlist* donnant accès aux interviews (50 minutes) | • playlist « Prunelle » | libre |
| | Hébergement des interviews sur la plateforme Spotify et sur notre chaîne Youtube | • compte Spotify<br>• chaîne Youtube | |

| **Format en option** | | **mode de diffusion** | **prix de vente** |
|---|---|---|---|
| | Livret A5 (interview retranscrite et rédigée, tirage en nombre limité) | Donné à nos partenaires (réseaux institutionnels, bibliothèques, amis du projet, fédérations, etc) | offert |
| | | Vente au numéro | 10.— |

**Valorisation du projet sur le long terme (autres délivrables) :**

| **Conférences publiques** | **Perfectionnement professionnel** | **Médias spécialisés** | **Recherche scientifique** | **Innovations technologiques** |
|---|---|---|---|---|
| | | | | 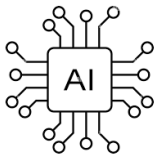 |
| Nous avons relevé qu'il existe un fort besoin d'information auprès de la collectivité et aussi de perfectionnement dans les différents secteurs professionnels et civils. D'autre part, les médias sont toujours à la recherche de contenus riches d'exemples pratiques pouvant illustrer une thématique rédactionnelle. Enfin, les pôles de recherche et d'innovation sont intéressés d'associer leur image à un projet qui les aide à faire connaître leurs activités et engagements responsables. | | | | |

### 5.2. Partenariats

Différents partenariats sont convenus pour la réalisation, la publication et la diffusion des interviews :

| L'association est membre de : | Partenariats convenus |
|---|---|
| Fédération des Entreprises Romandes Genève | :innovage Ensemble pour de nouveaux horizons |
| Insertion Genève | CFMS Centre de formation aux metiers du son et de l'image |
| ccig Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève | FSA Fédération suisse des aveugles et malvoyants Section genevoise |
| après Le réseau de l'économie sociale et solidaire | TTA Trust To Achieve Don't need sight, just need a vision |
| Genève Bénévolat Plateforme genevoise du bénévolat | imad Institution genevoise de maintien à domicile |
| Cercle des Dirigeants d'Entreprises | générations generations-plus.ch |
| L'organisation de conférences impliquera d'autres partenariats. | |

### 5.3. Plan médias et échos dans la presse romande

Nous avons commencé à prendre contact avec différents organes de presse afin de proposer une collaboration rédactionnelle ou autre. A titre d'exemple, la Tribune de Genève a publié un premier article en janvier 2024 (cf. annexe 3). Celui-ci a d'ailleurs ouvert la collaboration avec l'association *Trust To Achieve*.

Monsieur Willa, rédacteur en chef du magazine *Générations* (lectorat de 127'000 personnes), a donné son accord de principe pour une collaboration à définir.

Le directeur de la FER, Monsieur Fleury, a récemment donné son adhésion au projet et proposé de nous aider pour notre communication auprès des entreprises genevoises (cf. annexe 6, article paru le 19 avril 2024 dans le journal *Entreprise romande*).

## 5.4. Impact du projet

a) Buts des interviews : témoigner, informer, sensibiliser, suggérer, aider à la décision, développer l'entraide

b) Publics concernés par le projet: personnes atteintes par le handicap, proches-aidants, accompagnants, organismes d'insertion socio-professionnelle, fondations, personnel soignant, chercheurs en nouvelles technologies et/ou en ergonomie, entreprises, toute personne motivée, touchée par la problématique, député-e-s en charge de politiques d'inclusion, responsables d'aménagements urbains ou ruraux et grand public (bien intentionné mais souvent peu ou mal informé)

c) Estimation de l'impact social du projet (Genève et alentours) :

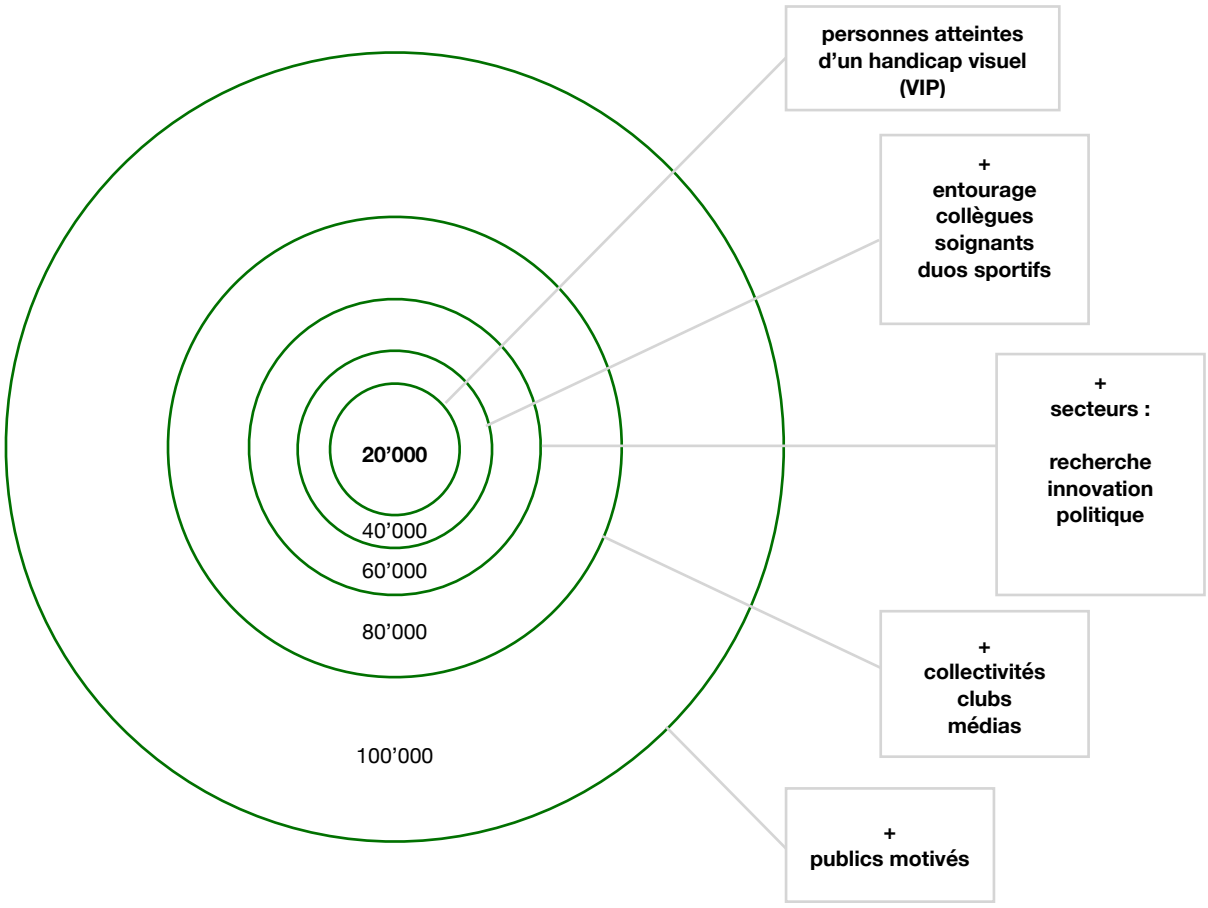


d) Supports et modes de diffusion :

- Interviews signées par le jingle du podcast « Prunelle » et diffusées via notre site web
- Hébergement des interviews sur Youtube (vidéo) et Spotify (audio)
- En option, certaines interviews seront retranscrites et rédigées par nos soins afin d'être publiées sous la forme de livrets A5 en tirages limités.

## 6. Responsable du projet et des interviews

François Keller est diplômé en éducation spécialisée (HETS, 1983), licencié en sciences de l'éducation (Université de Genève, 2003), praticien formateur HES-SO.

Entrepreneur social, il est l'auteur de *L'expérience de la parole* (éditions HETS, 2021) et d'ouvrages d'entretiens parus aux éditions Slatkine (2007, 2011, 2017 — livres).

Il a fondé et dirige depuis 2006 l'Institut de brainworking, dispositif où il aide des personnes à se rapprocher du marché du travail et où il réalise des projets d'édition dans le but de favoriser l'inclusion.

**Extrait d'interview de François Keller par une personne en mesure d'insertion**

— Pourquoi s'impliquer dans ce projet ?

— Un témoignage authentique peut nous faire avancer sur des questions de société. Par exemple, Luc Recordon qui avait évoqué au Parlement des aspects de sa propre trajectoire et avait sensibilisé l'auditoire à une question difficile à trancher en matière de dépistage des malformations congénitales. Dans ma pratique, en accompagnant des personnes défavorisées ou fragilisées, j'ai constaté l'importance de l'échange narratif pour renouer avec la vie et le travail.

— Et en ce qui concerne le handicap de la vue ?

— Je me réfère à deux grands poètes, le premier est Jorge Luis Borges, dont la vue s'est dégradée dès l'adolescence et qui fût inspiré comme nul autre. Le deuxième est Georges Haldas qui, devenu totalement aveugle dans son grand âge, m'avait reçu quelques fois à son domicile sur les hauts de Lausanne où nous sommes entretenus sur le thème de l'hospitalité (cf. *Le goût de l'hospitalité*). Déjà des années avant, j'avais rencontré l'écrivain à Genève, le trouvant assis à sa table le nez à deux centimètres de son carnet de notes. Sa lucidité et son hospitalité étaient à toute épreuve.

— Vous abordez vos thèmes dans un but culturel ?

— Oui, réaliser, lire ou écouter des témoignages de qualité ne laisse jamais indifférent, cela ouvre des portes aux narrateurs, aux rédacteurs, aux lecteurs ou aux auditeurs, et cela fait parfois tomber des murs dans la société. C'est pourquoi je me dis que c'est important d'investir nos forces dans ce type de productions.

## 7. Comité de pilotage

Le comité de pilotage a pour tâche d'apporter des conseils pour la réalisation du projet et de veiller à sa direction éthique, d'exercer un contrôle quant à l'affectation des ressources et fonds de tiers conformément aux budgets prévisionnels et aux dépenses effectives et de valider les rapports de gestion relatifs au projet.

Membres du comité de pilotage :

- **Michel Matter**, membre d'honneur de l'Institut suisse de brainworking, ophtalmologue, président de l'Association des médecins de Genève
- **David Hiler**, membre d'honneur de l'Institut suisse de brainworking, ancien Président du Conseil d'État de la République et du Canton de Genève
- **Joël Goldstein**, directeur de Pro Sénectute, Genève
- **Cécile Van Till**, malvoyante, championne du monde de contre-la-montre (paracyclisme), députée au Grand Conseil de la République et du canton de Genève
- **Claudia Seymour**, responsable des projets de recherche appliquée à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) à Genève, ainsi que chercheuse senior au centre d'études sur le conflit, développement et consolidation de la paix.
- **Ruxandra Stoicescu**, présidente de l'Institut suisse de brainworking, docteure de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID, Genève), auteure de publications dont la production de podcasts sur les relations internationales, l'analyse politique et culturelle.
- **Ingrid Portner**, membre de l'Institut suisse de brainworking, politologue et rédactrice.

**Sites web (actualité du projet) :**

https://institut-brainworking.ch/prunelle/

https://la-redac.ch/

https://atelier107.ch/

Les interviews réalisées dans le cadre du podcast « Prunelle » seront au fur et à mesure mises en ligne sur le site web dédié au projet et hébergées sur nos plateformes de streaming.

## 8. Nos engagements associatifs, certifications et conventions

Nous sommes signataires des chartes et membre des organismes suivants :

Depuis 2006, nous sommes titulaires de la certification Eduqua :

Schweizerisches Qualitätszertifikat für Weiterbildungsinstitutionen
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue
Certificato svizzero di qualità per istituzioni di formazione continua

Les personnes au bénéfice de mesures des assurances sociales sont accueillies par nos soins sur la base de conventions définies avec l'Assurance invalidité, l'Hospice général, des services d'insertion de communes genevoises ou avec l'Office cantonal de l'emploi.

## 9. Coûts de production

Chaque interview est intégralement réalisée par nos soins. Le procédé de réalisation nécessite environ 15 heures de travail par interview. Le prix de revient unitaire est de CHF 2'750.— TTC. Ce prix comprend les indemnités de stages de 30.—/h. Cependant, les personnes effectuant une mesure d'insertion conventionnée ne génèrent pas de charges ou de revenus imputables au projet ; conformément au cadre légal, régissant ce type de mesure, le rendement n'est pas requis.

| Calcul du prix de revient par interview de 50' | h. | CHF |
|---|---|---|
| Direction et scénarisation de l'interview | *med* | |
| **Préparation et coordination des tâches** | 4 | **480** |
| Réalisation de l'interview (studio vidéo) | *med* | |
| **Préparation, tournage et masterisation** | 10 | **1'200** |
| Post-production | *med* | |
| **Validation du contenu avant diffusion** | 3 | **360** |
| Prunelle - diffusion | | |
| **Structure de base** | forfait | **210** |
| Prospection de parrainages | | |
| **Indemnisation par parrainage finalisé** | forfait | **500** |
| **TOTAL** | | **2'750** |

## 10. Rythme de production

Notre objectif est de produire environ trois interviews par mois sur 15 mois.

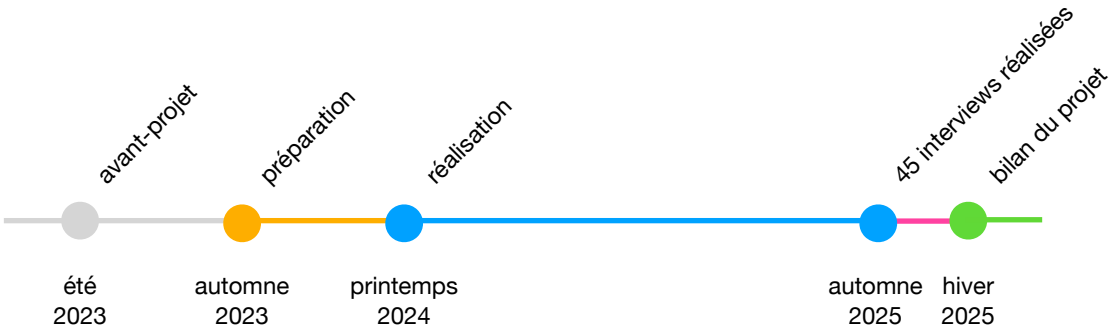

## 11. Modalités de financement

Le financement repose sur trois piliers :

### 11.1. Les apports de l'association

Nous avons investi à ce jour plus de 3200 heures de conception du projet :

| Période | Acteurs | Réalisations | nb. heures investies |
|---|---|---|---|
| au 31.12.23 | chef de projet | relations publiques, structuration du projet, création des supports de communication et construction des partenariats | 1640 |
| | bénéficiaires | recherches documentaires, prises de contacts, préparation et réalisation des premiers interviews pilotes, révision de documents, création d'outils de gestion | 880 |
| | ingénieur son et image | préparation, réalisation et mastérisation des interviews pilotes ; création du jingle et de la signature audio-visuelle du podcast « Prunelle » | 192 |
| | web-master (fournisseur) | élaboration de la maquette du site web « Prunelle » ; conseils en matière de communication digitale et diffusion des interviews | facture |
| au 31.03.24 | chef de projet | création du support de présentation du projet au comité de pilotage et amis du projet et organisation de la soirée de présentation du 29 février 2024 ; relations publiques | 240 |
| | | fournitures pour l'apéritif du 29 février 2024 (25 personnes) | facture |
| | bénéficiaires | préparation, réalisation et mastérisation d'enregistrements audio ; mise au point du jingle du podcast « Prunelle » ; édition de la soirée de présentation du 29 février 2024 | 240 |
| | ingénieur son et image | préparations, réalisation et mastérisation des interviews pilotes ; finalisation du jingle du podcast « Prunelle » | 20 |
| | web-master (fournisseur) | finalisation de la maquette du site web « Prunelle » ; préparation du support audio-visuel pour le petit-déjeuner CCIG du 18 avril 2024 | facture |
| **TOTAL** | | | **3212** |

4 à 6 postes de travail sont mobilisés au sein de l'Atelier 107 pour le projet.

Les membres de l'association fournissent leurs conseils sans contre-partie conformément aux critères de l'utilité publique.

### 11.2. Les parrainages

Le projet donne à toute entreprise motivée par la thématique spécifiquement abordée par le podcast « Prunelle » ou plus largement par la mission de notre institut, la possibilité de parrainer l'association dans le cadre de sa responsabilité sociétale (RSE). Ses nom et logo seront mentionnés sur nos supports web.

Une entreprise peut aussi souscrire à la réalisation d'une interview. Ce parrainage ciblé peut l'aider à témoigner de ses bonnes pratiques en matière d'inclusion et affirmer son engagement en tant qu'entreprise responsable (RSE). En plus de la vidéo, du nom et du logo mentionnés sur nos supports web, des conseils et des contenus lui seront fournis pour accroître sa réputation sur les réseaux sociaux.

Toute tierce personne effectuant un parrainage reconnaît à l'Institut de brainworking le droit de diffusion intégral des contenus sur la base des usages faisant foi dans le domaine et spécifiés dans les clauses contractuelles.

### 11.3. Les donations

Le projet « Prunelle » nécessite par ailleurs la collaboration de communes et de fondations pour financer la réalisation d'interviews non parrainées par des entreprises et contribuer à la réalisation du projet dans sa globalité. L'association délivre une attestation d'exemption fiscale à tout donateur.

≈

**Notre studio de productions à Saint-Jean**

## Conclusion

Projet établi dans l'intérêt de chacune et de chacun, « Prunelle » permet d'appréhender la réalité du quotidien de personnes atteintes par un handicap visuel. Au travers des interviews réalisées, le but est de mieux comprendre certaines trajectoires de vie et surtout les spécificités et besoins de chaque personne en matière d'inclusion.

Nous offrons la possibilité à toute personne d'apporter son soutien au projet « Prunelle ». En associant sa marque à notre projet, une entreprise a l'opportunité de renforcer son adhésion aux droits fondamentaux et aux principes du développement durable (RSE).

Une entreprise qui a fait le pas de l'inclusion d'une personne malvoyante peut réaliser une interview afin de témoigner de son expérience et pour relever ce que cela apporte à l'ensemble des parties prenantes. Elle peut ainsi communiquer quant à son engagement en tant qu'employeur responsable et nous aider à en inciter d'autres à faire le pas de l'inclusion.

Un particulier, représentant d'association ou spécialiste qui réalise une interview et n'a pas la possibilité de la financer avec ses propres moyens, pourra profiter des fonds provenant des dons récoltés. Des fondations, communes et donateurs sont approchés à cette fin, pour soutenir l'aspect social et solidaire du projet.

Le projet prévoit de contribuer à des campagnes de sensibilisation et à des actions de formation en partenariat avec des entités publiques et privées. Des aides complémentaires seront sollicitées pour mener à bien cet aspect du projet (cf. budgets annexes).

Nous tenons à relever qu'à l'interne, ce type de projet crée une forte émulation. En effet, il permet une entrée en matière sur des sujets de société qui mobilisent chacun et chacune des membres de l'équipe, conseillers et partenaires. Il ouvre des discussions motivantes et déclenche un réel intérêt pour la recherche, la formation et la production.

Le projet« Prunelle » contribue au travail collaboratif et à l'accomplissement de notre mission d'insertion. En s'inscrivant pleinement dans les buts de l'association, il vise à favoriser les avancées en direction d'une société ouverte et en mouvement.

## Annexe 1 - Message de François Keller, directeur de projet

### Favoriser l'inclusion sociale et économique

Nous sommes impliqués dans l'organisation d'une entreprise d'insertion par l'activité économique et fournissons des prestations afin que des bénéficiaires de mesures d'insertion (sous conventions avec l'AI et l'Hospice général) puissent se ressourcer par le biais d'activités porteuses de sens pour elles-mêmes et pour la collectivité.

En pratique, les entretiens que nous avons réalisés à partir de 2006 ont chaque fois offert à des jeunes aux portes de la vie active et à des personnes devant renouer avec le travail l'opportunité de réaliser des retranscriptions, des révisions de textes et la rédaction de contenus destinés à l'édition d'ouvrages et à leur diffusion auprès du public.

Résultat ? L'implication dans ce type de productions, basées sur l'échange narratif et les échos du terrain, leur a permis de vivre une expérience positive et d'acquérir des outils pour avancer dans leur propres projets d'insertion sociale et professionnelle.

### Investir dans l'édition

Préparer, écouter, retranscrire, lire ou rédiger des entretiens est une source d'enrichissement intellectuel. Ces activités invitent à mener des réflexions et à transmettre des valeurs, à (s')ouvrir à de nouveaux questionnements et à de nouvelles idées, voire à développer le goût d'entreprendre. Cela répond à la nécessité de réduire les atteintes à la santé et les exclusions de la vie économique marquées par le nombre croissant de prises en charge psychiatriques ou par le découragement manifesté par des jeunes nés après l'an 2000.

Les personnes qui effectuent des mesures de 3 à 12 mois au sein de l'Atelier 107 en ressortent avec un gain de confiance en leurs propres atouts. Elles se sentent mieux préparées pour entreprendre une formation, postuler à un stage ou à un emploi ; elles sont plus enclines à s'engager dans de nouveaux défis et à transférer leurs apprentissages dans d'autres contextes.

« La rédac » est le dispositif nous permettant de garantir que les projets éditoriaux qui nous sont confiés sont gérés avec professionnalisme et donnent satisfaction. Pour un aperçu de nos réalisations: https://brainworking.ch/edition-multimedia/.

Le projet « Prunelle » s'inscrit intégralement dans notre mission à plus d'un titre.

Un grand merci à celles et ceux qui dores et déjà nous apportent leur soutien !

**F. K.**

## Annexe 2 - Studio vidéo doté d'équipements professionnels

1. Matériel de l'association:

***capture son et image***

1x Sony A7 III
1x Objectif G-Master 24-70mm FE 2.8
2x Micros cravates Rode wireless go
Lot de cartes mémoires, câbles et adaptateurs

***éclairage***

2x Lampes Aputure 120d II
1x Aputure Dome lumineux III
2x Aputure Dome lumineux-mini
3x Trepieds Manfrotto

***montage***

1x Moniteur Eizo incurvé EV3895

2. Matériel prêté par un partenaire:

***capture son et image***

*1x Sony A7 III*
*1x Objectif G-Master 16-35mm FE 2.8*
1x Objectif Zeiss 16-35 FE 4
3x Micros Podmic Rode
1x Atomos Ninja 5 + carte mémoire 4T
1x Carte son SSL12
1x Stabilisateur Zhiyun weebill s

3. Matériel à acquérir par l'association pour optimiser le studio (Budget I, page suivante):

***capture son et image***

1x Boitier Sony
1x Objectif FE 50mm f/1.2 GM
2x Atomos Ninja Ultra Bundle
2x SanDisk Extreme PRO SDHC
3x AnkerWork M650 Wireless Microphone

# Annexe 3 - Budgets

| Budget I — achats d'équipements, fournitures et frais | CHF | à trouver |
|---|---|---|
| 3x AnkerWork M650 Wireless Microphone (pour l'extérieur) | 1'050 | |
| Optimisation du parc informatique Atelier 107, tablette-prompteur | 7'000 | |
| Licences Adobe suite (licence pour 4 utilisateurs) | 1'378 | |
| 1x Boitier Sony + objectif FE 50mm f/1.2 GM + accessoires | 4'300 | |
| 2x Atomos ninja Ultra Bundle + 2x SanDisk Extreme PRO SDHC | 2'580 | |
| Impressions A4 (relevé de compteur selon contrat c/o Devillard SA) | 3'600 | |
| 5x carton de 2500 feuilles A4 + feuilles A4 250 mg pour livrets | 630 | |
| Autres fournitures de bureau et frais courants (sur justificatifs) | 2'400 | |
| **TOTAL** | **22'938** | **22'938** |

| Budget II — création du site web dédié au projet « Prunelle » | CHF | à trouver |
|---|---|---|
| Prise en charge du projet et conception graphique | 1'750 | |
| Conception et finalisation de la maquette | 1'750 | |
| Enregistrement du nom de domaine, gestion des fichiers, webmaster | 900 | |
| Création des pages du site et de ses modules (player, formulaires) | 1'200 | |
| Rédaction des contenus web selon les critères de référencement | 1'750 | |
| Vérification de la cohérence du site et de son fonctionnement internet | 450 | |
| Séances de coordination (20 heures) | 2'400 | |
| **TOTAL** | **10'200** | **10'200** |

| Budget III — interventions auprès d'écoles et d'autres entités | CHF | à trouver |
|---|---|---|
| Recherches d'opportunités, prises de contacts et agenda | 7'200 | |
| Rendez-vous sur site (besoins, formalisations, frais déplacements) | 5'000 | |
| Préparation de supports audio-visuels et documents didactiques | 3'600 | |
| Interventions non couvertes par un mandat de prestation | 14'000 | |
| Séances de retours de satisfaction | 4'200 | |
| **TOTAL** | **34'000** | **34'000** |

| Budgets cumulés (I + II + III) | CHF | à trouver |
|---|---|---|
| **TOTAL** | **67'138** | **67'138** |

## Annexe 4 - Plan de financement

| CHF | p.u. ttc | qté | Dépenses | Recettes |
|---|---|---|---|---|
| **COÛTS** | | | | |
| Interviews réalisées au 10 juin 2024 | 2’750 | 2 | **5’500** | |
| | | | | |
| Interviews à réaliser dés le 11 juin 2024 | 2’750 | 43 | 118’250 | |
| achat d’équipements | | | 22’938 | |
| création et optimisation du site web « Prunelle » | | | 10’200 | |
| interventions auprès d’écoles et d’autres entités | | | 34’000 | |
| imprévus | | | 4’500 | |
| **TOTAL DES COÛTS** | | | **189’888** | |
| | | | | |
| **FINANCEMENTS** | | | | |
| **Financements obtenus au 10 juin 2024** | | | | |
| parrainage d’une interview par l’Institut suisse de brainworking | 2’750 | 1 | | 2’750 |
| financement d’une interview par Trust to Achieve | 2’750 | 1 | | 2’750 |
| parrainage d’une interview par la Fédération des entreprises romandes | 2’750 | 1 | | 2’750 |
| **TOTAL DES FINANCEMENTS OBTENUS** | | | | **8’250** |
| | | | | |
| **Besoins financiers à partir du 11 juin 2024** | | | | |
| parrainages de 6 interviews par des communes genevoises | 2’750 | 6 | | 16’500 |
| parrainages de 18 interviews par des entreprises | 2’750 | 18 | | 49’500 |
| parrainages de 18 interviews par des fondations philanthropiques | 2’750 | 18 | | 49’500 |
| don de la Fondation ProVisu | | | | 20’000 |
| don de la Fondation philanthropique Famille Sandoz | | | | 25’000 |
| don de la Fondation Leenaards | | | | 25’000 |
| dons privés | | | | 1’638 |
| **TOTAL DES FINANCEMENTS À OBTENIR** | | | | **187’138** |
| **COÛT TOTAL DU PROJET** | | | **195’388** | **195’388** |

## Annexe 5 - Tribune de Genève

# Des podcasts pour décrypter le quotidien des aveugles

**Inclusion sociale**

**L'Institut suisse de brainworking réalise une cinquantaine d'interviews autour de la malvoyance. Ils seront mis en ligne.**

Être malvoyant, qu'est-ce que cela représente? Comment vivent les personnes, et elles sont nombreuses, atteintes d'une altération, voire d'une perte totale de la vue? L'Institut suisse de brainworking a décidé d'évoquer ce thème en donnant la parole, entre autres, aux principaux concernés.

«Il faut avoir à l'esprit que près de 4% de la population souffre d'une affection plus ou moins sévère de la vue, soit à Genève environ 20'000 personnes», indique François Keller, cofondateur et directeur de cette association à but non lucratif.

«Notre démarche poursuit plusieurs objectifs, explique-t-il. Entre autres agir pour la prévention de la santé des malvoyants et de leurs proches, favoriser les bonnes pratiques d'accompagnement - par exemple à l'hôpital, dans leurs activités de loisir -, améliorer les aménagements urbains. En résumé, participer à une meilleure inclusion de ces personnes.»

### La force du témoignage

Basé à Genève, l'institut ne s'est pas spécialisé par hasard dans la réalisation d'entretiens. «Pour nous, le témoignage direct, authentique, représente un matériau de grande qualité. Parce qu'il ne laisse jamais indifférent celui qui le reçoit, cela ouvre des portes», affirme François Keller.

Après plusieurs publications sur des thèmes variés, c'est cette fois-ci au travers de podcasts - d'environ une heure chacun - que l'on pourra les découvrir. «Dès le début, il nous a semblé logique d'opter pour des formats audio afin de traiter la déficience de la vue. Mais on publiera aussi des livrets de ces entretiens», relève Fabienne Dessibourg, qui participe au projet en compagnie d'Audrey Massoua Lemami.

Les entretiens seront menés en 2024 par l'équipe de l'institut - qui intègre aussi des personnes en réinsertion professionnelle et des stagiaires - avec les conseils de retraités actifs de l'association Innovage.

### Nombreux thèmes abordés

Que va-t-on découvrir dans les podcasts qui seront audibles en intégralité sur une plateforme internet dédiée? «Par exemple les réflexions, recherches et suggestions des malvoyants issues de leur quotidien, au travers d'exemples très pratiques. Car ces personnes développent des compétences efficaces et innovantes en raison de leur handicap», précise François Keller.

Mais bien d'autres thèmes seront abordés, tels que l'accessibilité, les freins à l'inclusion socioprofessionnelle, les avancées médicales, les dispositifs d'accompagnement et de formation, etc. «Nous donnerons aussi la parole à des chercheurs, des soignants, des proches aidants, des collègues de travail de ces personnes, des architectes et urbanistes, entre autres», précise le directeur de l'institut.

Le choix des sujets évoluera au fur et à mesure des entretiens, «afin qu'ils se complètent et ne soient pas répétitifs», relève de son côté Fabienne Dessibourg.

Le champ est vaste et pour mener à bien ce beau projet, «le cheval de bataille, c'est la levée de fonds, souligne François Keller. Nous avons déjà commencé à prospecter et nous lancerons prochainement un appel aux fondations, aux partenaires privés, voire aux collectivités publiques qui voudraient soutenir notre démarche.» **Xavier Lafargue**

Institut suisse de brainworking: *https://institut-brainworking.ch*

Tribune de Genève 17.01.2024

# Annexe 6 - Dotations (RH)

## Ressources humaines

L'association confie des mandats à des personnes motivées, apportant leurs connaissances et techniques, pour contribuer à la réalisation du projet.

**Dotations de base pour la réalisation du projet :**

- direction et administration (1 ETP)
- production (0.5 ETP)

**Le projet permet d'intégrer au fil des occurrences :**

- des bénéficiaires de mesures de réinsertion professionnelle de l'AI ou de l'HG
- des stagiaires de l'HEPIA (40 semaines de stage de préformation en informatique)
- des candidat-es au Brevet fédéral de technicien du son et de l'image (CFMS)
- des personnes au bénéfice de rentes de l'AI et motivées par le projet
- des personnes effectuant une mesure de l'Office cantonal de l'emploi

## Annexe 7 - Lettres de soutien

- Déclaration d'intérêt de M. Kannarath Meystre, directeur de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants
- Lettre de soutien du Dr Michel Matter, ophtalmologue
- Lettre de soutien de M. David Hiler, Ancien président du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève
- Compte-rendu de la soirée de présentation du 29 février 2024
- Accord de partenariat avec l'association Trust To Achieve
- Soutien de M. Philippe Fleury, directeur de la Fédération des entreprises romandes (cf. article paru dans le journal Entreprise romande le 19 avril 2024)
- Courriel de M. Blaise Willa, rédacteur en chef du magazine *Générations*
- Lettre officielle de soutien de M. Bernard Favre, directeur du Pôle handicaps, République et Canton de Genève

# Handicap: favoriser l'inclusion dans le monde du travail

**INCLUSION** Des journées d'action en faveur des personnes handicapées ont lieu à Genève du 15 mai au 15 juin. Le handicap est à l'agenda politique dans le canton et au niveau fédéral. Zoom sur l'inclusion au travail, toujours imparfaite.

STEVEN KAKON

Genève se prépare, sous l'égide du comité Avenir inclusif Genève[1], à la journée nationale d'action en faveur des personnes handicapées. Actions de rue, conférences, tables rondes et food-trucks permettront au grand public – ciblé en parallèle par une campagne de sensibilisation autour des quatre droits fondamentaux que sont la formation, l'habitat, l'autonomie et le travail – d'aller à la rencontre des professionnels du milieu du handicap et des personnes handicapées.

Quatre visages donnent vie aux quatres droits fondamentaux promus. Dans le volet «droit au travail», par exemple, le visuel met en scène un jeune entrepreneur genevois aveugle, dirigeant d'une société de conseil de management culturel, qui accompagne des artistes. Le message? Le handicap n'est pas synonyme d'incapacité de travail.

### «Pas d'instruments concrets»

Vingt ans après l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand) en 2004 et de la loi sur l'intégration des personnes handicapées (LIPH) la même année à Genève, où en sommes-nous? En plus des dispositions concernant la gestion des établissements pour personnes handicapées, le texte contient quelques articles consacrés à l'intégration. «Bien que ces articles affichent des intentions louables, ils ne donnent pas d'instruments concrets pour les réaliser», explique Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat à la tête du département de la cohésion sociale (DCS). «Les personnes avec un handicap sont encore discriminées et souffrent de désavantages dans tous les domaines de la vie», appuie Bernard Favre, directeur du pôle handicap à l'Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales de l'Etat de Genève. Preuve en est, en mars 2022, l'ONU a épinglé la Suisse pour violation, à bien des égards, des droits des 1,8 million de personnes en situation de handicap (22% de la population dans le pays).

Selon l'Office fédéral de la statistique, près de trois quarts d'entre elles participaient au marché du travail en 2021, mais leur qualité de vie y était moins bonne que celle des personnes sans handicap, puisqu'un certain nombre se disaient davantage victimes de discrimination et de violence au travail.

**Avec ou sans handicap: le droit de travailler, comme tout le monde.** Photo Loris von Siebenthal

## Genève, ville accessible pour tous?

La Ville de Genève mène une politique d'accessibilité universelle depuis 2020. Plusieurs projets ont vu le jour dans les domaines de l'information, de l'accès aux bâtiments et aux espaces publics, de la lutte contre les discriminations et de la participation citoyenne. ««Il s'agit de développer un réflexe accessibilité universelle lorsqu'on élabore un projet, un aménagement, lorsqu'on délivre un service, afin que chacun ait sa place», résume Christina Kitsos, conseillère administrative en charge du département de la cohésion sociale et de la solidarité.

## Zoom sur les actions à venir

Une vingtaine d'associations et d'institutions actives dans le handicap participeront aux journées nationales d'action pour les personnes handicapées. L'association Actifs, qui œuvre spécifiquement dans l'accompagnement des personnes avec déficience intellectuelle ou autisme sans déficience sur le marché de l'emploi, organisera une table ronde sur l'emploi des personnes en situation de handicap le mardi 4 juin.

Pro Infirmis prévoit une action le 30 mai sous la bannière *Mille et une inclusion*. «Durant cet après-midi portes ouvertes, différentes activités seront proposées par les six associations de la Maison de l'Autonomie, où nous avons nos locaux. Elles permettront de découvrir leurs domaines d'intervention respectifs. Par exemple, Handisport proposera d'essayer des activités sportives adaptées», communique Véronique Piatti Bretton, sa directrice cantonale.

Plus d'informations: avenir-inclusif.ch/ge

### Nouvelle loi sur la table

Face à ces défis, le DCS entend proposer un projet de loi: LED-Handicap. «On ne peut plus se satisfaire de dire que les gens ont des droits. Il importe d'être plus concret et d'indiquer comment mettre en place des conditions propres à leur permettre de les exercer. C'est ce que devra faire la LED-Handicap», affirme Thierry Apothéloz. «On peut réduire le handicap en réaménageant l'espace de travail», complète Bernard Favre.

De plus, poursuit le magistrat, «l'assurance invalidité ne peut entrer en matière sur un nombre élevé de situations pour des raisons de durée de cotisation ou de perspective de gain insuffisant. J'estime pour ma part que ces personnes ont droit à des perspectives professionnelles et je souhaite que la LED-Handicap puisse proposer des mesures soutenant réellement les entreprises qui souhaitent les engager». Et de conclure: «Le texte est en cours de finalisation au sein de l'administration. Tous les départements y participent. Il devrait être mis en consultation avant l'été».

### Dossier à Berne

Hasard du calendrier, le handicap est également à l'agenda politique au niveau fédéral. Le Conseil fédéral a ouvert en décembre dernier une procédure de consultation concernant la révision partielle de la LHand. Objectif? Mieux protéger les personnes en situation de handicap contre la discrimination dans le monde du travail et dans l'accès aux prestations de services.

Cette réforme n'est cependant pas au goût de l'association Inclusion Handicap. Dans un communiqué, elle regrette un projet «décevant» qui, entre autres points, «ne contient pas de définition plus précise de la notion de discrimination». Plus nuancé, Thierry Apothéloz y voit aussi des limites: «Ce projet va dans la bonne direction. Mais si le texte interdit de discriminer, il n'aide pas à mieux intégrer. Il ne propose pas d'aide concrète pour encourager, par exemple, le recrutement de personnes avec un handicap».

Le 5 mars dernier, le Conseil des Etats s'est empoigné du sujet en adoptant une motion du Conseil National pour favoriser l'emploi des personnes handicapées. Actuellement, seuls les assurés auprès de l'assurance invalidité peuvent demander des moyens auxiliaires à utiliser sur le lieu de travail. Or, le parlement souhaite que les employeurs puissent aussi déposer une telle demande.

### Méconnaissance

Une dimension trop contraignante qui laisse Corinne Bonnet-Mérier dubitative. Conseillère municipale à la Ville de Genève, présidente du Club en fauteuil roulant Genève et membre du comité Avenir inclusif Genève, elle est d'avis que la réflexion autour de l'adaptation du lieu de travail doit être faite en concertation entre l'employé et l'employeur. Toutefois, les démarches impliquant des données personnelles devraient être faites par l'employé, car il est important qu'elles restent confidentielles. Dans tous les cas, celles-ci devraient de toute façon être consultées au préalable; cela ne simplifierait donc pas les démarches administratives.

Tout aussi sceptique sur l'obligation des quotas d'employabilité des personnes en situation de handicap dans les entreprises, comme en France, l'élue s'explique: «Je ne pense pas que l'obligation fonctionne. Il faut privilégier l'incitation, qui peut passer par l'information et la formation».

Un chemin reste à parcourir. «Une plus grande sensibilité au handicap existe, mais, en raison d'une méconnaissance, voire d'une peur du handicap, beaucoup d'employeurs se privent de compétences, comme je l'ai déjà revendiqué dans mon discours tenu à Berne lors de la Session des personnes handicapées, le 24 mars 2023.»

Céline Witschard, fondatrice de l'entreprise Vision Positive, co-fondatrice de Plein Accès Suisse, une association pour l'inclusion des personnes en situation de handicap et membre du comité Avenir inclusif, regrette pour sa part que, lors de l'émergence d'un handicap, «on ne tente pas toujours de maintenir la personne en poste en adaptant son cahier des charges». Confrontée à une détérioration progressive de sa vue, elle se confie: «J'ai créé mon entreprise notamment parce qu'il m'a été impossible de retrouver un poste à responsabilités tout en conservant un taux réduit». ■

1 Le comité Avenir inclusif comprend l'Etat, la Ville, les associations et les institutions actives dans le domaine du handicap, avec la participation d'autres partenaires.

## L'Institut de brainworking lance son projet «Prunelle»

Active dans le secteur de l'insertion socio-professionnelle et de l'édition, la structure genevoise de l'Institut suisse de brainworking lance un projet inédit sur le handicap visuel, qui touche 4% de la population, soit vingt mille personnes dans le canton. «Notre objectif est de mener quarante-cinq interviews filmées et de les partager en libre accès en créant le podcast-vidéo Prunelle, qui sera disponible sur la plateforme web de l'institut, ainsi que sur Youtube et Spotify», informe François Keller, directeur de l'institut.

Trois types d'acteurs sont appelés à témoigner dans ces vidéos, qui visent notamment à relever les besoins en matière d'entraide, d'accessibilité et d'inclusion, ainsi que de contribuer à des actions de sensibilisation dans les entreprises.

Ces vidéos montrent des personnes concernées, leur environnement proche (collègues, proches-aidants, famille) et les personnes capables de leur apporter des solutions (spécialistes, chercheurs, innovateurs, élus, etc.).

«Il existe un besoin des entreprises de s'aligner en tant qu'actrices de tous les enjeux de la non-discrimination», explique François Keller, qui poursuit: «Les personnes atypiques ont leur place au sein de la société dans son ensemble et à plus forte raison dans l'économie productive. Cela relève des droits fondamentaux».

Le directeur propose aux entreprises qui souhaiteraient associer leur marque à ce projet d'utilité publique de conclure un parrainage ou de réaliser une interview pour témoigner de leur pratique en matière d'inclusion. «Nous optons pour ce mode de financement participatif afin de faire des ponts entre le but social du projet et le secteur économique». ■